



RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2019- 266 ter

Publié le 5 septembre 2019

Sommaire

CHAMBRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Décision portant délégation de signature spéciale à Monsieur Alain LEFEBVRE, Directeur Général des Ports de Lille, et, cas d'empêchement, à Madame Florie MORTIER, Responsable juridique, Monsieur Denis DEMAILLY, Directeur Général Adjoint et à Monsieur Thomas LOCOCHE, chargé d'opérations, à l'effet de signer tout procès-verbal de livraison se rapportant au bâtiment n°16 de Port de Santes

DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Décret n°2016-473 du 14 avril 2016 portant création des CCI Locales de l'Artois, Grand Hainaut, Grand Lille et Littoral Hauts-de-France,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 54 et 121,
- Vu la délibération approuvée lors de l'installation de l'Assemblée Générale de la CCIR Hauts-de-France en date du 13 décembre 2016, portant sur les pouvoirs consentis à son Président,
- Vu la convention d'occupation du domaine public en l'état futur d'achèvement conclue le 13 octobre 2018 avec la Société DCDIS concernant le bâtiment n°16 de Port de Santes,

Décide :

De donner délégation de signature spéciale à **Monsieur Alain LEFEBVRE**, Directeur Général des Ports de Lille, et, cas d'empêchement, à **Madame Florie MORTIER**, Responsable juridique, **Monsieur Denis DEMAILLY**, Directeur Général Adjoint et à **Monsieur Thomas LOCOCHE**, chargé d'opérations, à l'effet de signer tout procès-verbal de livraison se rapportant au bâtiment n°16 de Port de Santes.

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Fait à Lille, 5 septembre 2019,



Philippe HOURDAIN